



Règlements du Conseil de la Municipalité de Val-des-Monts

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE GATINEAU

RÈGLEMENT NUMÉRO 797-17

**POUR AUTORISER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE
9 628 700 \$ ET DÉCRÉTER UNE DÉPENSE AU MONTANT DE 9 628 700 \$
AUX FINS D'EFFECTUER DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT,
DE RÉFECTION ET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI
QUE LA CONSTRUCTION DE LA CASERNE ANDRÉ-MANSEAU DANS LE
SECTEUR NORD DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS**

ATTENDU QUE l'hôtel de ville a été construit en 1988 puis agrandi en 1994;

ATTENDU QUE la population est maintenant de 11 732 et que l'hôtel de ville est devenu trop restreint pour desservir adéquatement et efficacement les citoyens montvalois, il devient nécessaire d'effectuer des travaux de réaménagement, de réfection et d'agrandissement de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville nécessitent l'utilisation de la caserne de pompiers actuelle du secteur Nord, il devient nécessaire de procéder à la construction d'une nouvelle caserne de pompiers pour ce secteur;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour acquitter les coûts;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à une session régulière de ce Conseil municipal, soit le 21 mars 2017, à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption;

À CES CAUSES, il est ordonné et statué par le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts et ledit Conseil municipal ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 – DÉCRETS

Le Conseil municipal est autorisé à effectuer des travaux de réaménagement, de réfection et d'agrandissement de l'hôtel de ville selon les plans et devis préliminaires préparés par Les Architectes Carrier Savard Labelle & Associés, portant les numéros 1501-184-B, en date du 15 mars 2017 incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée des coûts approuvée par madame Patricia Fillet, secrétaire-trésorière et directrice générale, et suivant l'estimation préparée par Les Architectes Carrier Savard Labelle & Associés et la firme d'ingénieur WSP, en date du 17 février 2017, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A-1 », « B » et « C ».

Le Conseil municipal est également autorisé à effectuer des travaux de construction d'une nouvelle caserne dans le secteur Nord de la Municipalité selon les plans et devis préliminaires, préparés par Les Architectes Carrier Savard Labelle & Associés, portant les numéros 1501-184-C, en date du 15 mars 2017, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée des coûts approuvés par madame Patricia Fillet, secrétaire-trésorière et directrice générale, et suivant l'estimation préparée par Les Architectes Carrier Savard Labelle & Associés et la firme d'ingénieur WSP, en date du 17 février 2017, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A-2 », « B » et « D ».

ARTICLE 3 – AUTORISATION D'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil municipal est autorisé à emprunter un montant de 9 628 700 \$ sur une période de trente (30) ans.

ARTICLE 4 – IMPOSITION SUR BIEN-FONDS

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.



Règlements du Conseil de la Municipalité de Val-des-Monts

ARTICLE 5 – EXCÉDENTS – UTILISATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil municipal est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 – CONTRIBUTION OU SUBVENTION

Le Conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil municipal affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 7 – DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES

Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent règlement, sans discrimination et inclut le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.

ARTICLE 8 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la Loi.

Julien Croteau
Directeur des Ressources humaines,
Secrétaire-trésorier adjoint et
Directeur général adjoint

Gaétan Thibault
Maire suppléant

Adopté à une session régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts du 4 avril 2017 (résolution no 17-04-135).

AVIS DE PUBLICATION

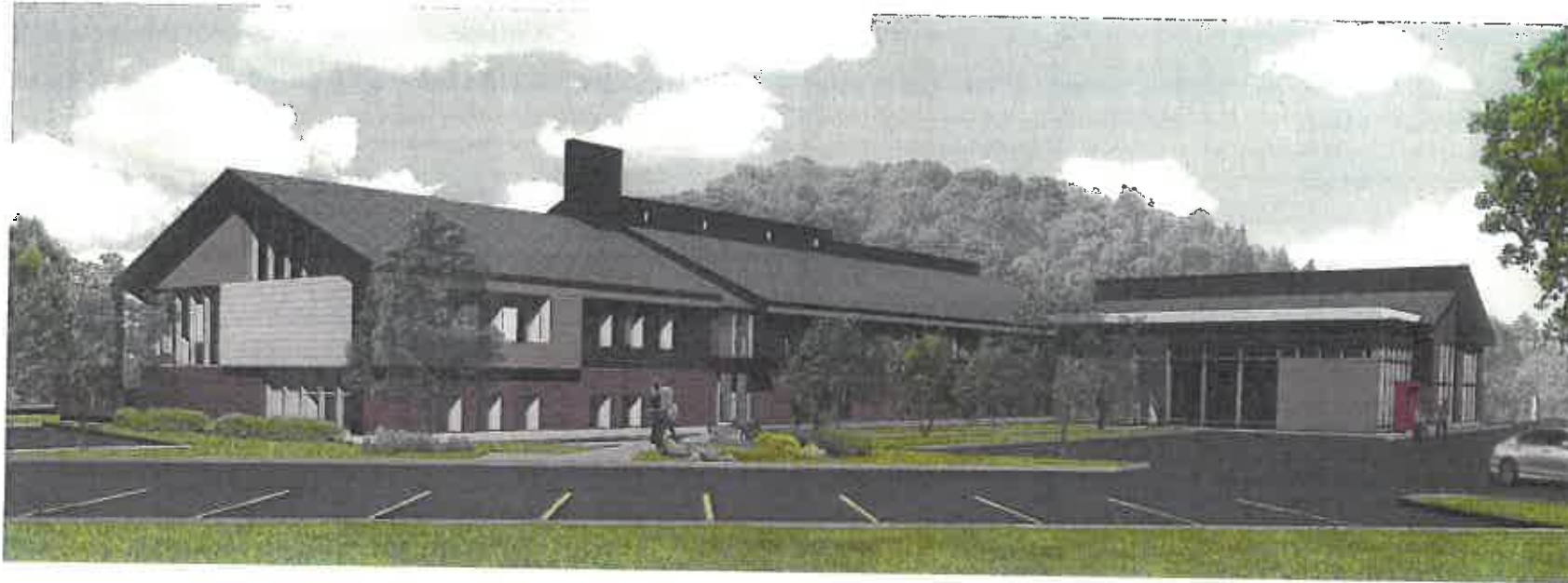
Je soussigné, Julien Croteau, résident de Val-des-Monts (Québec), certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier le règlement portant le numéro 797-17 en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil municipal entre 12 h 45 et 17 h, le 7 avril 2017.

Julien Croteau
Directeur des Ressources humaines,
Secrétaire-trésorier adjoint et Directeur
général adjoint

ANNEXE « A-1 »

PLAN ET DEVIS HÔTEL DE VILLE

ANNEXE « A-1 »



LISTE DES DESSINS

ARCHITECTURE

- A01 - PERSPECTIVES
- LISTES DE DESSINS
- A02 - LISTES - LÉGENDES
- CLOUSONS TYPES
- A03 - COMPOSITIONS TYPIQUES
Enveloppe, Toiture et Dalle
- A04 - PLAN D'IMPLANTATION
- A05 - PLAN DEMI:
Niveau 0 + 1
- A06 - PLAN DEMI:
Niveau 2
- A07 - PLAN NOUVEAU:
Niveau 0 + 1
- A08 - PLAN NOUVEAU:
Niveau 2
- A09 - FINIS DE PLANCHER:
Niveau 0, 1 et 2
- A10 - FINIS DE PLAFOND:
Niveau 0, 1 et 2
- A11 - TOITURE:
Plan et Détails
- A12 - ÉLEVATIONS:
Sud, Nord
- A13 - ÉLEVATIONS:
Est, Ouest
- A14 - COUPES GÉNÉRALE:
1, 2, 3 et 4



CIVIL



STRUCTURE



MECANIQUE



ELECTRIQUE



NOTES
L'entrepreneur devra valider toutes les dimensions sur place et en être entièrement responsable.
Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle d'ouvrages à partir de ce plan. Il convient aussi de signaler, conformément à l'habillage, toute différence de niveau doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attacher la responsabilité de l'habillage avant de commencer les travaux. Ceci, à sa seule responsabilité.

Toute utilisation de ce document sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION
Cet ouvrage est la propriété exclusive de l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

1 Préliminaire 2007 - 08 - 18
architecte



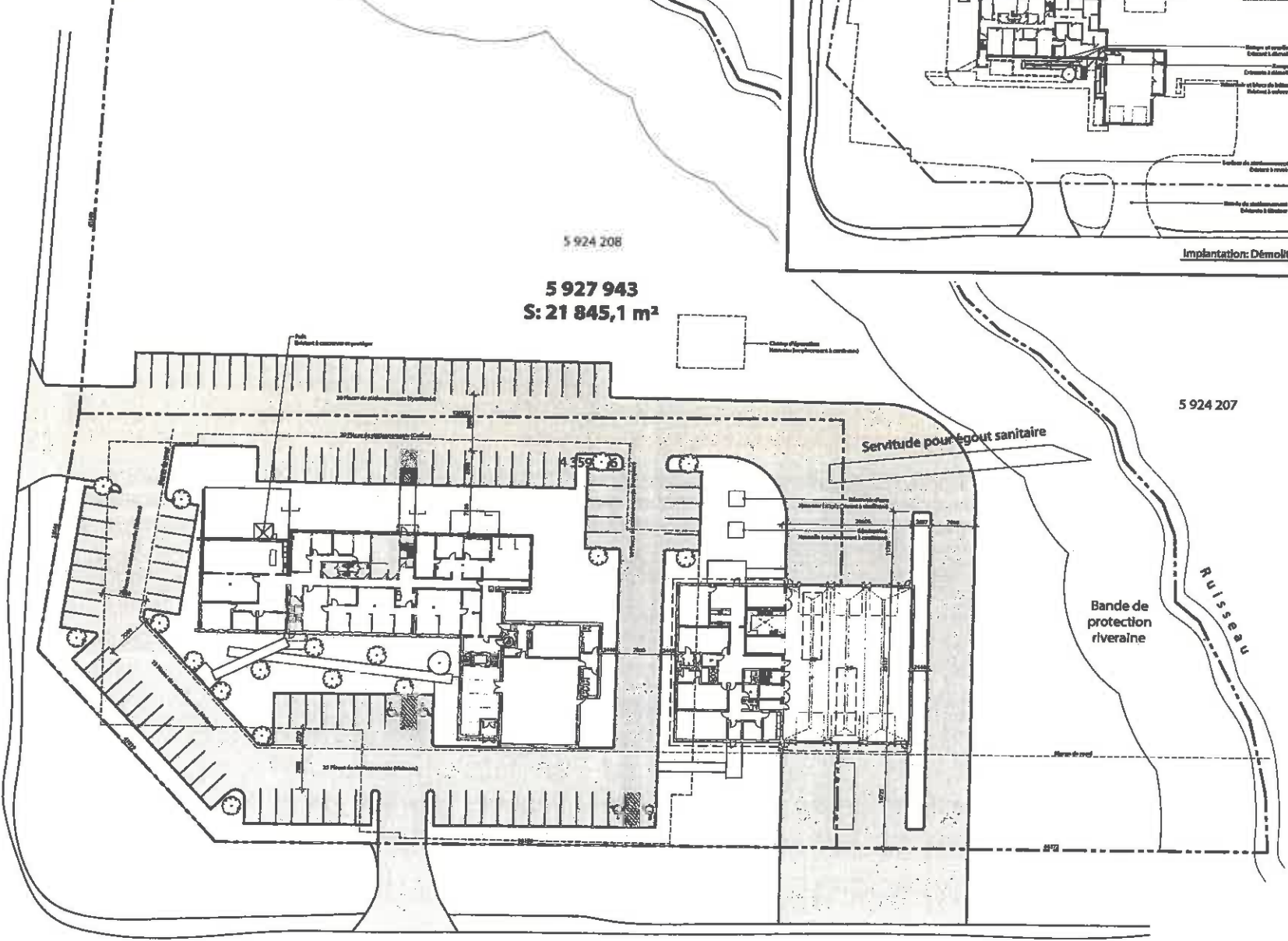
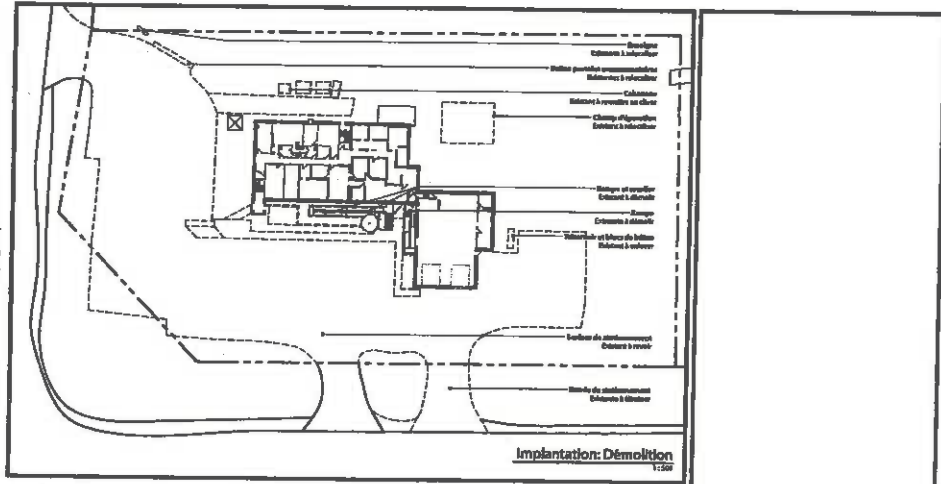
270 C. boulevard Galtier, Québec (Qué.) H3G 2M8
T: 514 854 2000 F: 514 854 9007 www.architectes-acsl.ca

Agencement et Réaménagement
Hôtel de Ville
Val-de-Monts
1, Route de Charbon, Val-de-Monts (QC)

- PERSPECTIVES - LISTES DE DESSINS			
dessiné par	P.J.L.	scale	1:100
dessiné par	P.J.	no	100000.2007
validé par	J.S.	no	1001.0000
		de	21

Ce plan d'implantation a été préparé principalement à partir d'un document officiel établi par l'architecte titulaire, en vertu de l'article 107 de la Loi sur l'accès à l'information. Toute divergence entre ce plan et le document officiel est le fait de l'architecte. Ce plan n'est pas garanti par un architecte de son ordre par vertu de l'article 107 de la Loi sur l'accès à l'information.

Superficie de terrain 4 329 846 m² et 8 872 m²
 Superficie au sol 21 845,1 m²
 Hauteur maximale 21 m
 Nombre d'étages de construction 12



NOTES
 L'entrepreneur devra obtenir toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation de ce plan et se sera
 adéquatement responsable.
 Aucune mesure ne doit être prise à l'égard des infractions à ce plan.
 Si aucune note n'est donnée, l'entrepreneur doit respecter la
 réglementation de l'urbanisme en vigueur au moment de la réalisation de ce plan.
 Toute violation de ces conditions sera punie de la signature de l'entrepreneur et de la signature
 de son représentant légal.

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

2007-09-11
 architecte



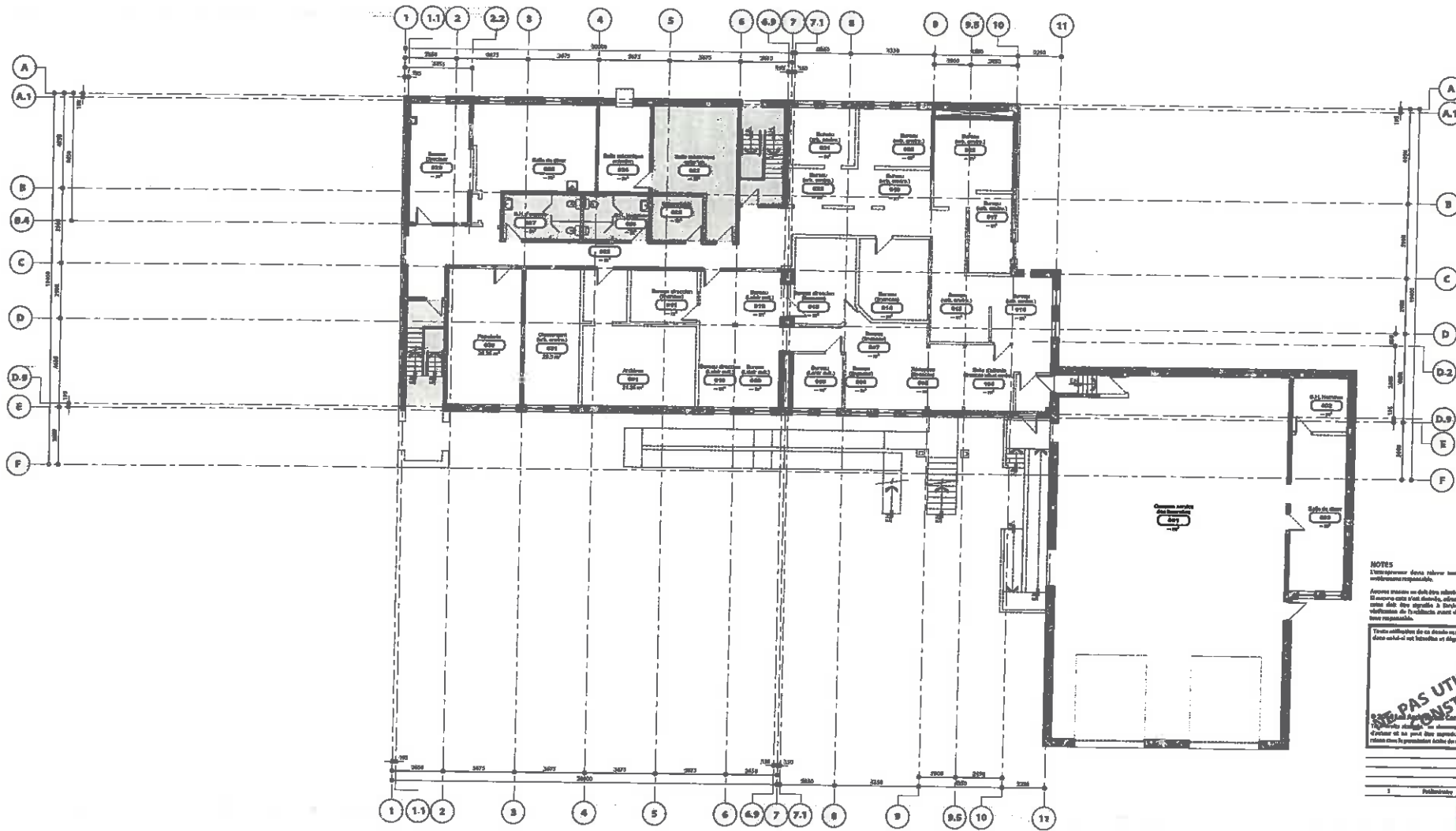
575-C, boulevard Gauthier, Québec (Q.C.) HT 206
 714-694-9268 F. 714-694-9267 www.carriersavardlabellie.ca

**Agrandissement et réaménagement
 Hôtel de Ville
 Val-de-la-Rue**
 1, Rue de Carleton, Val-de-la-Rue, Q.C.

Échelle	1:100
Projet	Hôtel de Ville
Client	Val-de-la-Rue
Date	10 Mars 2007
Dessiné par	J.S.
Approuvé par	J.S.
Échelle	1:100
Projet	Hôtel de Ville
Client	Val-de-la-Rue
Date	10 Mars 2007
Dessiné par	J.S.
Approuvé par	J.S.

Implantation: Hotel-de-Ville + Caserne N
 1:100

A04
 06 21



NOTES
 L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions sur place et en sera entièrement responsable.
 Arriver sur site en deux heures à l'heure indiquée à partir de ce plan. Si aucune note n'est donnée, adresser-vous à l'architecte. Toute absence de note doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de commencer les travaux. Sous peine de responsabilité.

Tous matériaux de ce devis sont le produit de la région de la Vallée de la Sagoué. Toute utilisation de ces matériaux est encouragée par le site sur le droit d'usage et de production des matériaux dans cette région et pour assurer l'équilibre des ressources locales de matériaux de construction.

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

1 Préliminaire 2017-08-15
 architectes



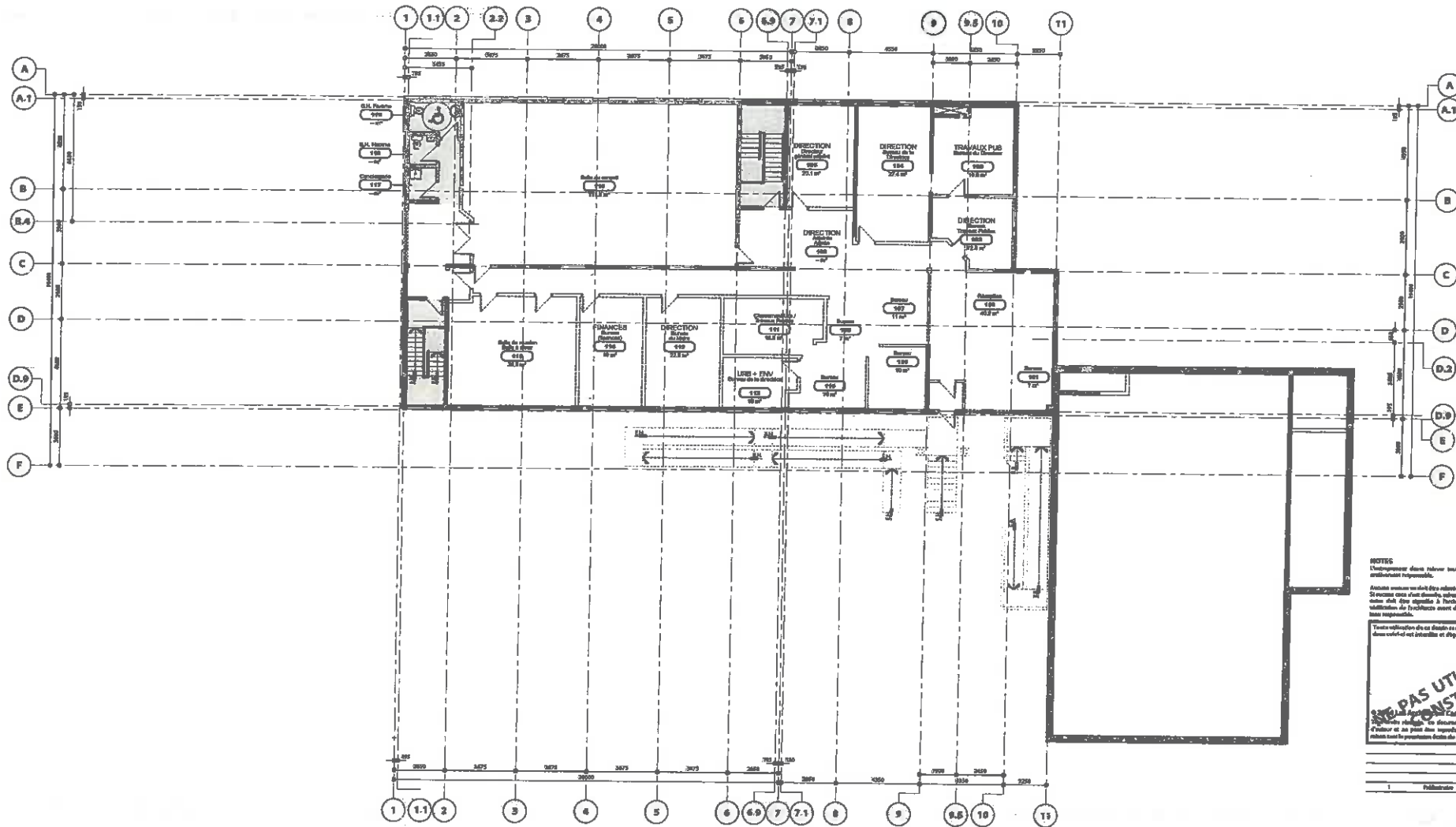
370-C, boulevard Gauthier, Québec, QC H2T 2B6
 514 853-8188 514 853-8189 www.architectes-acsi.com

**Agrandissement et Réaménagement
 Hôtel de Ville
 Val-de-Monté**
 1, Route de Capécord, Val-de-Monté, QC

- PLAN DEMI -
 Niveau 0 + 1

concepteur	PP, J.S.L.	architecte	1/200
dessinateur	P.P.	date	18 Mars 2017
client	AS.	projet	1009-100-0

A05
 21



NOTES
 L'architecte ne saurait être tenu responsable des dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de ce plan sans l'aval de l'architecte.
 Aucune mention ne doit être faite à l'extérieur de ce plan. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée sera considérée comme une violation de la propriété intellectuelle de l'architecte et pourra être poursuivie en justice. Toute utilisation non autorisée sera considérée comme une violation de la propriété intellectuelle de l'architecte et pourra être poursuivie en justice.

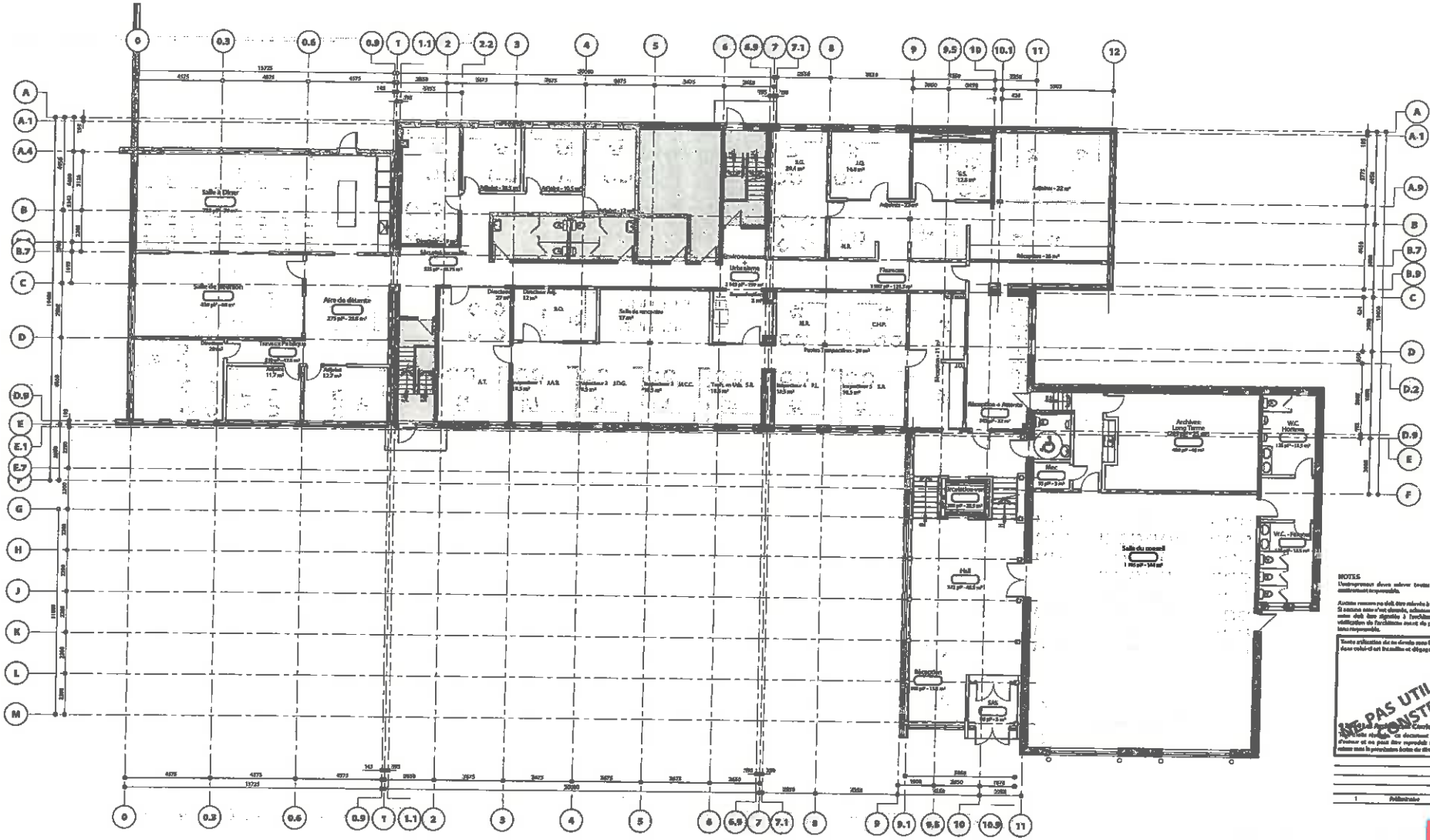
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

1 1 2017-08-13



Association des Cahiers Savard Labelle & Associés
 Agencement et Réaménagement
 Hôtel de Ville
 Val-de-Meuse
 1, Route de Clerval, 54400-Meris, FRA

- PLAN DEMO: Niveau 2	
Échelle:	1:500
Format:	A06
Date:	10 Mars 2017
Projet:	5000-1000
Client:	DE 21



NOTES
 L'entrepreneur devra observer toutes les dimensions sur plans et en faire mentionner éventuellement.
 Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Si aucune mesure n'est donnée, notamment pour les échelles, l'entrepreneur doit s'en assurer dans des détails à l'architecte et l'entrepreneur doit s'assurer la validation de l'architecte avant de procéder aux travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

Toutes les dimensions de ce document sont la somme et la différence de dimensions de plans et de coupes d'un même bâtiment et s'appuient sur les données de l'architecte.
 NE PAS UTILISER POUR LA CONSTRUCTION
 Architecte: **Carlier Bernard Laballe & Associés**
 Ce document est protégé par les lois sur le droit de la propriété intellectuelle. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

1 | 1/25/2017 | 2017-10-18 | **architectes**



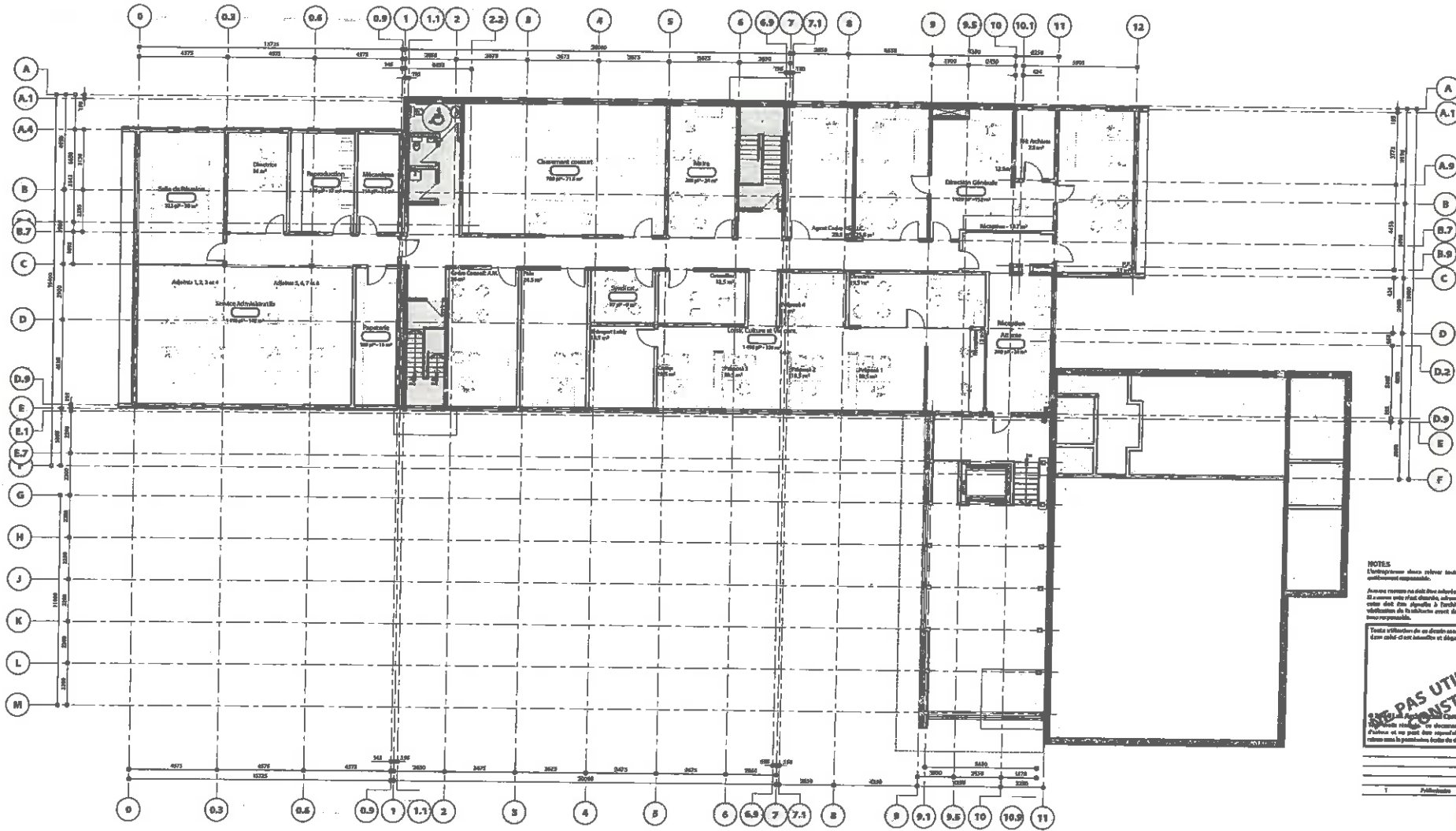
570-C, boulevard Goltz, Garches (92), 91120
 T 01 1 23 28 00 00 | F 01 1 23 28 00 00 | www.architectes-acsi.com

**Agrandissement et réaménagement
 Hôtel de Ville**
 7 1 - 1 - 0 0 - 1 1 0 1 1 1
 1, Boulevard Carnot, 92-département, (92)

**- PLAN NIVEAU 0 + 1
 Niveau 0 + 1**

Client:	P.M. J.A.E.	Scale:	1:300
Architecte:	P.P.	Date:	15/08/2017
Version:	J.S.	Projet:	21

A07



NOTES
 L'entrepreneur devra respecter toutes les dimensions sur plans et en son confinement responsable.

Aucune reprise ne doit être autorisée à l'exception de la partie de ce plan. Si à cause d'une erreur de dimension, un ouvrage est à modifier, l'entrepreneur devra obtenir la validation de la maîtrise avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

Tous les volumes de ce document sont réservés à la maîtrise de l'ouvrage. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la maîtrise est formellement interdite.

NE PAS UTILISER POUR LA CONSTRUCTION

2017-01-13

Publication

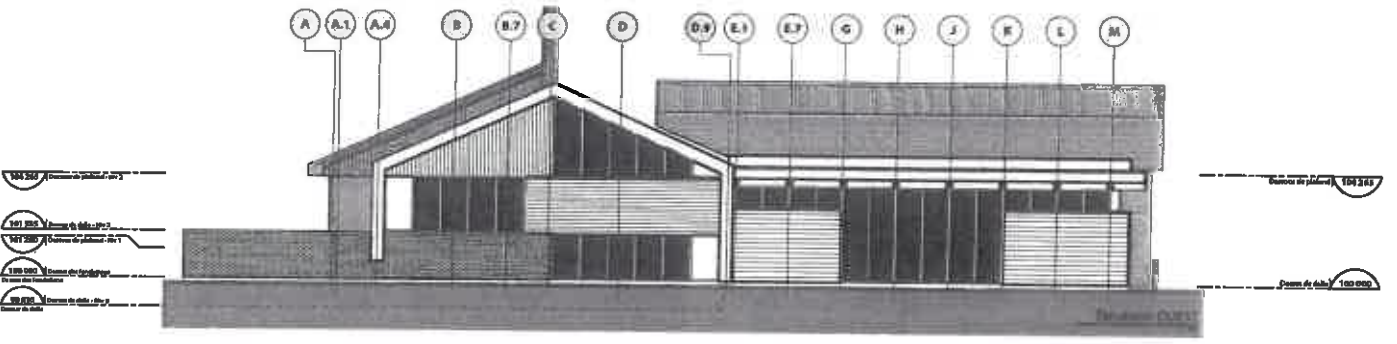
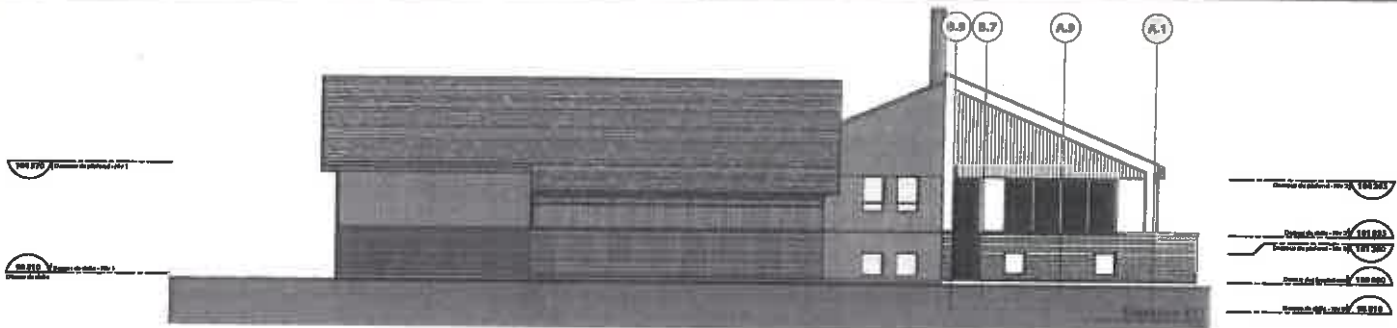
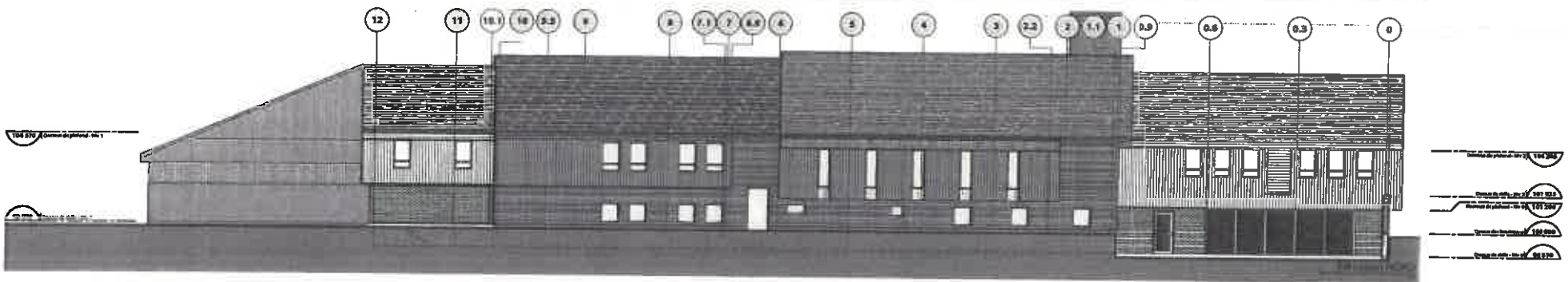
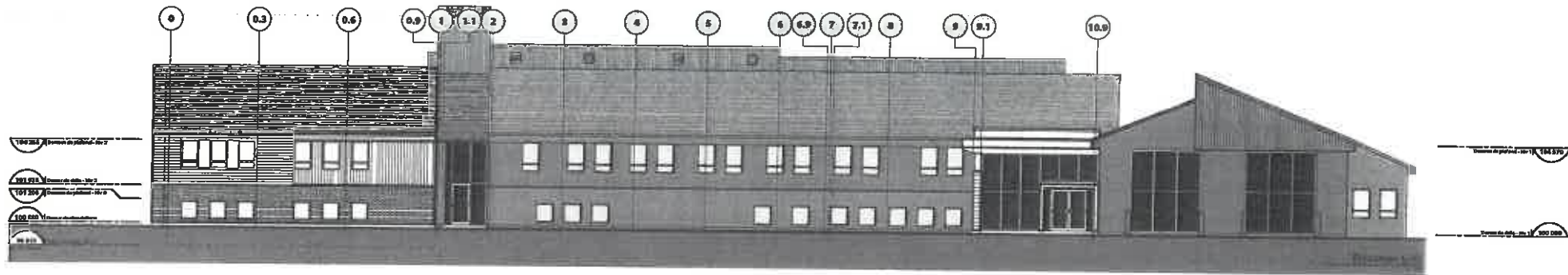


270-C, boulevard Gauthier, Québec (Québec) J3T 2T6
 Téléphone: 418 683-8200 Fax: 418 683-8207
 www.carriersavard.com

**Agrandissement et Réaménagement
 Hôtel de Ville
 Val-d'Astoria**
 1, Rue de Carrière, Val-d'Astoria, QC

**- PLAN NOUVEAU -
 Niveau 2**

PROJET: P.P./A.S. ÉCHELLE: 1:500
 DATE: 13 04 2017
 A.S. 1001-1000 DC 21



NOTES
 L'ingénieur s'empare toutes les dimensions en plan et en section conformément aux normes.
 Les dimensions sont en mètres sauf indication contraire. Toutes les dimensions de plan sont en mètres sauf indication contraire. Les dimensions de section sont en mètres sauf indication contraire. Les dimensions de section sont en mètres sauf indication contraire.

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION
 Ce document est propriété de l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

1
 Date: 2017-02-10
 Auteur: [Nom]



170-C, Rue de la Vallée, Québec (Q.C.) H2V 2R6
 Tél: 418-683-2222 P: 418-683-2222
 www.acsl-quebec.com

Agencement et Réaménagement
Région de la Vallée de la Seine
 1, Boulevard Carillon, Val-des-Arts, Q.C.

TOITURE: Plan et Détails

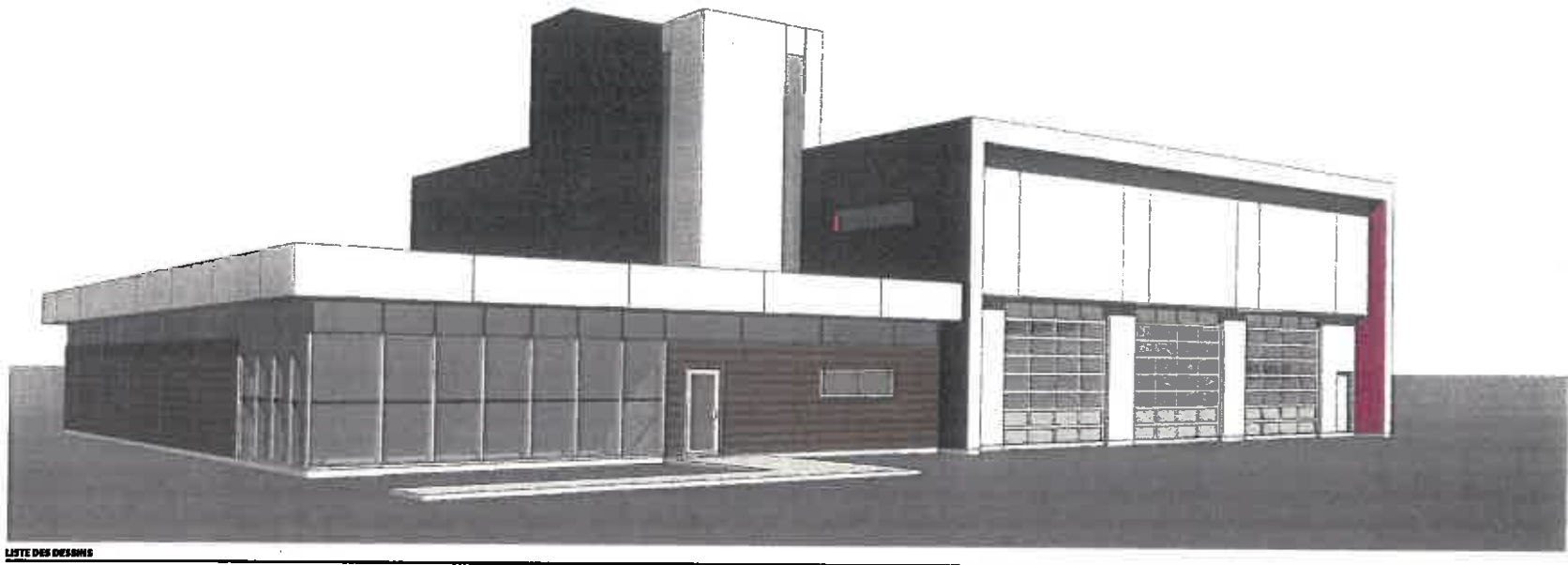
Comp. No. P.P./A.S. Date: 01/10/17
 Dessiné par P.P. Date: 15/02/2017
 Vérifié par J.S. Date: 15/02/2017

A11

DE 21

ANNEXE « A-2 »

PLAN ET DEVIS CASERNE NORD



LISTE DES DESSINS

ARCHITECTURE:

A01 PERSPECTIVE
LISTE DES DESSINS ET INTERVENANTS

A02 LIGES ET LEGENDES
CLOISONS TYPES

A03 COMPOSITIONS D'ENVELOPPE TYPQUES:
Niveaux, Niveaux, dalle sur sol

A04 PLAN D'AMPLIFICATION

A05 PLAN
Niveau 1

A06 PLANS
Niveaux 2 et 3

A07 RINGES DE PLANCHER
Niveaux 1, 2 et 3

MOBIER ATELIER
Plan, Métrages, coupes et détails

A08 RINGES DE PLAFOND
Niveaux 1, 2 et 3

A09 TOITURE
Plan de toiture
Détails de toiture

A10 ELEVATIONS PRINCIPALES
Sud, Nord, Est, Ouest

A11 COUPES GÉNÉRALES

A12 COUPES DE MURS

A13 COUPES DE MURS

A14 ESCALIERS
Coupes, plans et détails

CADRES ET PORTES
Élévations et détails types

A15 DÉTAILS DE CONSTRUCTION EN PLAN

A16 DÉTAILS DE MOBILIERS INTÉGRÉS
Quai
Toiture

A17 BORDEREAL: Fils métalliques
Cordes et Portes

CADRES ET PORTES: Élévations et détails types
GRILLE GRATTE-PIED: Plan et Détails



CIVIL:



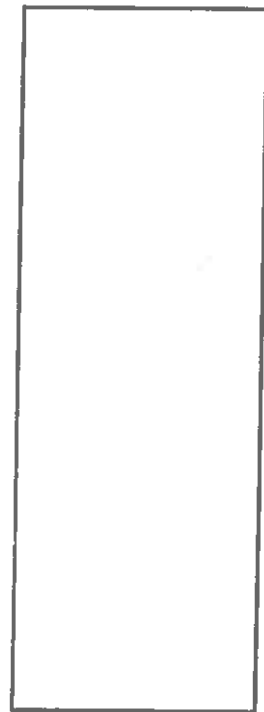
STRUCTURE:



MÉCANIQUE:



ÉLECTRIQUE:



NOTES:
L'architecte n'est pas responsable des dimensions sur plans et en son contenu responsabilité.

Avant toutes les décisions relatives à l'ouvrage, l'architecte a le droit de plus, il est tenu de respecter les dispositions de l'urbanisme. Toute violation de ces dispositions sera assimilée à l'infraction de l'urbanisme et sera punie de la même manière que la violation de l'urbanisme.

Tous les plans de ce dossier sont la propriété de l'architecte et ne peuvent être utilisés sans son autorisation écrite.

© 2017 Les Architectes Carole Savard Labelle & Associés
Tous droits réservés. Ce document est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sans autorisation écrite de l'architecte.

NOTES AUX DOCUMENTS POUR CONSTRUCTION:
Ce document est fourni pour information seulement et ne constitue pas un document contractuel. L'architecte ne sera responsable d'aucun dommage résultant de son utilisation.

1 | Révisé | 2017-01-18



Carole Savard Labelle & Associés

230-C, boulevard Carleton, 2^{ème} étage
VAL-DU-MONT, QUÉBEC H3A 2K4

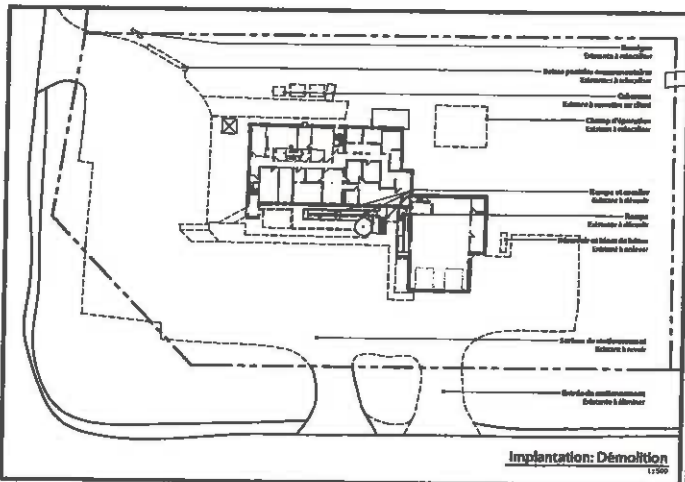
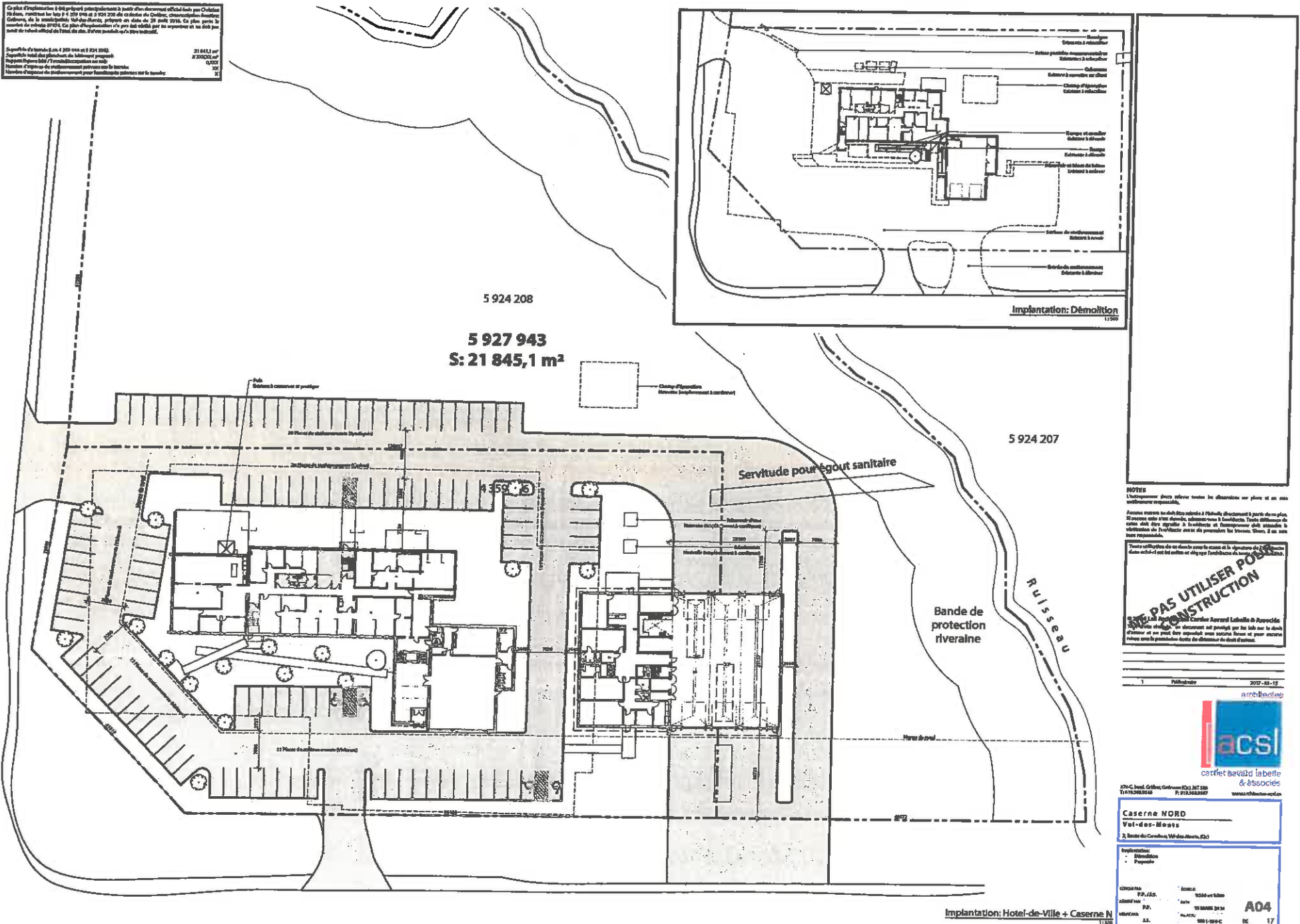
Caserna NORD
Val-des-Monts
2, Route de Carleton, Val-des-Monts, QC

PERSPECTIVE
LISTE DES DESSINS ET INTERVENANTS

PROJET:	SP-111	CLIENT:	BOCORS	A01
DATE:	11/01/2017	PROJET:	11-000-000	
CLIENT:	J.A.C.	PROJET:	11-000-000	
CLIENT:	SA	PROJET:	11-000-000	

Ce plan d'implantation a été préparé conformément à l'article 10 de l'arrêté préfectoral n° 2007-04-12 relatif aux permis de construire en matière de construction de bâtiments, de la commune de Val-de-Meuse, préparé en date du 28 août 2016. Ce plan porte la numérotation de référence 0000. Ce plan d'implantation a été préparé par le géomètre et ne doit pas servir de référence officielle de la commune.

Superficie de terrain: 21 845,1 m²
 Capacité totale des parcelles de terrain: 2 200 m²
 Superficie de terrain à bâtir: 2 200 m²
 Nombre d'emplacements de stationnement prévus: 100



NOTES
 L'implantation devra respecter les dimensions sur plans et en site conformément aux prescriptions.
 Aucune surface ne doit être affectée à l'habitat individuel à partir de ce plan. Si aucune autre surface n'est affectée, elle sera affectée à l'habitat individuel. Toute autre surface affectée devra être signalée à l'habitat individuel conformément à la réglementation en vigueur avant de procéder à la vente. Si ce n'est pas le cas, il est interdit de vendre.
 Toute violation de ces dispositions sera sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur.

NE PAS UTILISER POUR LA CONSTRUCTION

Cartier Savatard Labelle & Associés
 10 rue de la République - 54500 Val-de-Meuse
 Tél: 03 83 33 33 33 - Fax: 03 83 33 33 33
 www.cartiersavatard.com

2007-04-12
 arrib@cartier.com

acs
 cartier savatard labelle & associés

270-C, route de Grébois, Grébois (54) 547 200
 Tél: 03 83 33 33 33 - Fax: 03 83 33 33 33
 www.cartiersavatard.com

Caserne NORD
 Val-de-Meuse
 2, route de Grébois, Val-de-Meuse, 54500

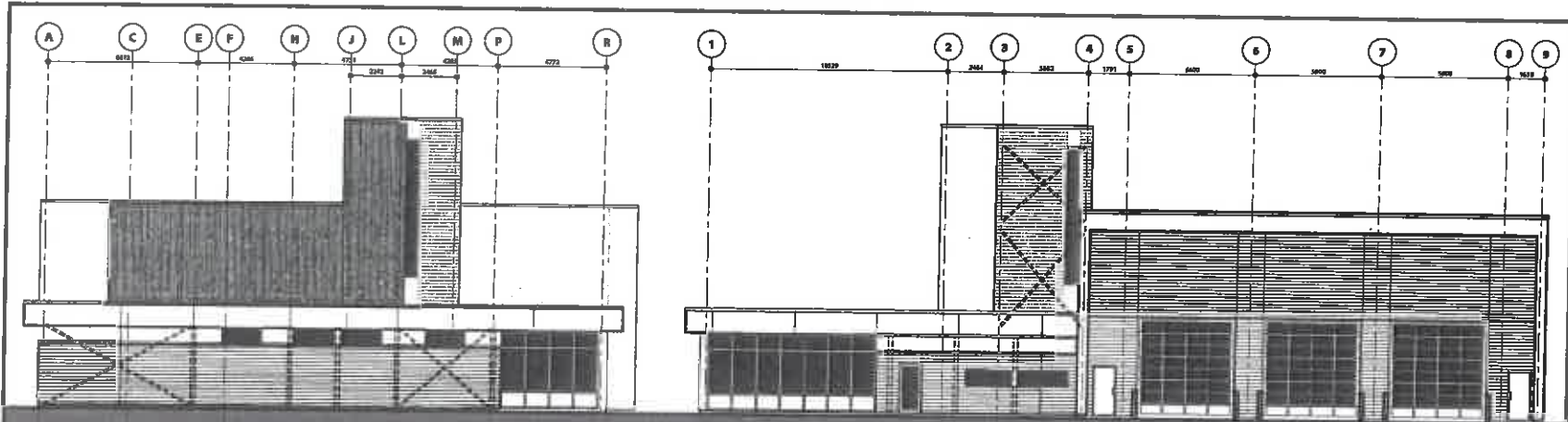
Implantation:
 - Démolition
 - Propriété

Cartier Savatard Labelle & Associés
 10 rue de la République - 54500 Val-de-Meuse
 Tél: 03 83 33 33 33 - Fax: 03 83 33 33 33
 www.cartiersavatard.com

A04

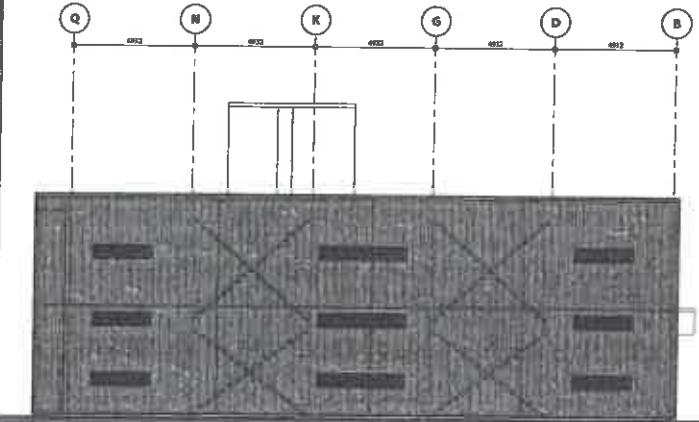
17

Implantation: Hotel-de-Ville + Caserne N
 1:1000

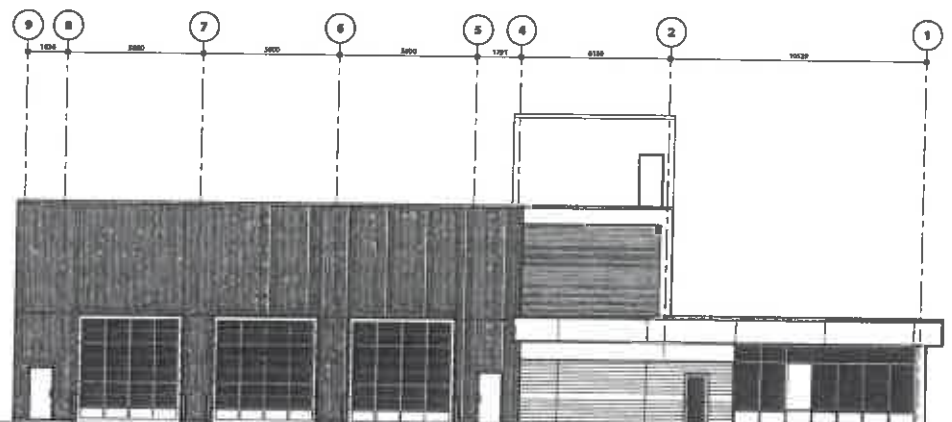


Élévation OUEST
1:100

Élévation SUD
1:100















Élévation EST
1:100



Élévation NORD
1:100

LÉGENDE GÉNÉRALE

-  ARCADES
A = Toit
B = Poutre de suspension
C = Poutre d'édification
-  CORPS DE MAÎTRE
En pleins
-  TOURELLE DE MÊME
En dénivelés
-  ÉLEVATION
En pleins
-  ÉLEVATION
En dénivelés
-  NO. DE PORTE
Numéro de porte
-  DIMENSION
En décimètres
-  NO. DE LOCAL
-  COMPARUTION
Avec dénivelés
-  COMPARUTION
Avec dénivelés
-  PORTE
En pleins
-  PORTE
En dénivelés

NOTES
L'architecte devra réaliser toutes les démarches au plan et en son seul et unique nom.
Aucune œuvre ne doit être réalisée à l'insu de l'architecte et ce, sous peine de poursuites judiciaires.
Tous les plans doivent être réalisés en deux exemplaires. Les plans doivent être remis à l'architecte en deux exemplaires.
Tous les plans doivent être réalisés en deux exemplaires.
Tous les plans doivent être réalisés en deux exemplaires.

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

1 Préliminaire 2017-08-18


architectes
center avant labellé

379-C, rue de la Gaieté, Giefse (Ch), B-7230
Tél. 081 88 20 10 Fax. 016 08 30 37

Caserne NORD
Val-de-Meuse
2, Bureau de la Caserne, Val-de-Meuse, (Ch)

ÉLEVATIONS PROPOSÉES
Sud, Nord, Est, Ouest

COPIÉES: 01/01
P.P./J.S. 01/01
COPIÉES: 01/01
P.P. 01/01
J.S. 01/01
DE 17

A10

ANNEXE « B »

ESTIMATION DÉTAILLÉE DES COÛTS

I – Hôtel de ville	
Bâtiment	3 443 000 \$
Civil	350 000 \$
Aménagements paysage	100 000 \$
Contingences de conception	389 300 \$
Sous- total – Hôtel de ville	4 282 300 \$

II – Stationnement incitatif et route pour autobus	
Aménagements paysagers	15 000 \$
Civil	54 500 \$
Contingences de conception	18 500 \$
Sous-total – Stationnement incitatif et route pour autobus	88 000 \$

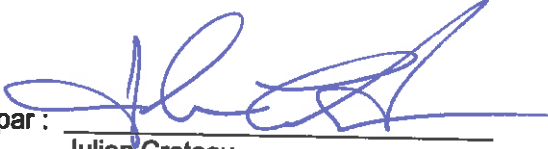
III – Caserne Nord	
Architecture	981 000 \$
Civil	155 500 \$
Structure	705 000 \$
Mécanique	300 000 \$
Électricité	560 500 \$
Contingences et frais généraux	540 500 \$
Sous-total – Caserne Nord	3 242 500 \$

IV – Honoraires professionnels	
Autres honoraires professionnels	15 000 \$
Surveillance des travaux	145 000 \$
Sous-total – Honoraires professionnels	160 000 \$

V – Autres	
Système de traitement des eaux usées	60 000 \$
Alimentation en eau	75 000 \$
Ameublements et équipements	125 000 \$
Déménagement (Déplacement du personnel, téléphonie, data)	20 000 \$
Frais – Hydro-Québec	10 000 \$
Œuvres d'art (Hôtel de ville et caserne)	75 500 \$
Sous-total – Autres	365 500 \$

Sous-total du projet	8 138 300 \$
TPS (5 %)	406 920 \$
TVQ (9,975 %)	811 800 \$
Total du projet incluant les taxes	9 357 020 \$
TPS à recevoir – Ristourne	(406 920 \$)
TVQ à recevoir – Ristourne	(405 900 \$)
Total du projet – Taxes nettes	8 544 200 \$
Contingences	854 500 \$
Frais de financement temporaire (2,7 %)	230 000 \$
Total du projet	9 628 700 \$

Préparé par : 
 Stéphanie Giroux, CPA, CA
 Directrice du service des Finances

Approuvé par : 
 Julien Croteau
 Directeur des Ressources humaines,
 Secrétaire-trésorier adjoint et
 Directeur général adjoint

ANNEXE « C »

ANNEXE « C »



Hôtel-de-Ville
Réaménagement

No. Projet Client
No. Projet Architecte **1501-084**
Client: **Municipalité Val-des-Monts**
Adresse:
Date: **Val-des-Monts, Qc**
17 février 2017

Élaboration du budget: **ACSL**
Basé sur Préli du 17 Fév 2017

SUPERFICIES	Description	%	m ²	pi ²
Net: Réaménagement				
Niveau 0			413,95	4 455,72
Niveau 1			260,53	2 804,32
Niveau 2			470,55	5 064,96
	Total			12 325,00

Net: Nouveau				
Niveau 0			208,32	2 242,34
			56,86	612,04
Niveau 1			104,88	1 128,92
Niveau 2			206,44	2 222,10
	Total		55,45	596,86
			*	6 802,25

COÛT DU BÂTIMENT		\$/ pi ²	pi ²	Budget estimé
Existant		0 \$	0,00	0,00 \$
Réaménagement	(Inclus la démolition)	150 \$	12 325,00	1 848 749,98 \$
Nouveau: Travaux standards		200 \$	4 464,44	892 887,86 \$
Nouveau: Travaux complexes		300 \$	2 337,81	701 344,08 \$
Total				3 442 981,93 \$

AUTRES PRIX		Description	%	Budget estimé
Conditions générales	Administration et profit	Inclus		0,00 \$
Génie Civil				350 000,00 \$
Aménagements extérieurs				100 000,00 \$
LEED		0,0%		0,00 \$
Équipement / Mobilier		0,0%		0,00 \$
Œuvre d'Art		0,0%		0,00 \$

Sous-Total **3 892 981,93 \$**

Contingence de conception 10,0% 389 298,19 \$

Total avant taxes **4 282 280,12 \$**
Taxes TPS 5% 214 114,01 \$
Taxes TVQ 9,975% 427 157,44 \$

TOTAL (taxes incluses) 4 923 551,57 \$

*: Superficie augmentée par l'ajout de l'agrandissement vers l'est pour accueil

ANNEXE « D »

ANNEXE « D »

Coût estimé des travaux :
 Etape : Plans et devis pour appel d'offres
 Projet : CONSTRUCTION DE LA CASERNE NORD
 Val-des-Monts
 1501-084
 Date : 2017-02-15
 Construction d'un nouveau bâtiment
 Surface brute affectée SB (m²) : 1508,10

No	Éléments Nom	Description	Coût d'élément		Montant élément	Coût par unité SB	% Coût net		
			U.M.	Qté P.U. (p ^U)					
A	INFRASTRUCTURE (structure) (voir Item B)				\$ 450 000,00				
A100	FONDATEMENTS				\$ 450 000,00				
A1010	Fondations standards				\$ 386 000,00	\$ 176,72	9,81%		
		Excavation et remblai du bâtiment	1,00	\$ 135 000,00	\$ 135 000,00	\$ 89,52	5,00%		
		Fondations du bâtiment	1,00	\$ 130 000,00	\$ 130 000,00	\$ 86,20	4,81%		
A1020	Fondations spéciales				\$ 125 000,00	\$ 82,88	4,63%		
		Pieux	1,00	\$ 125 000,00	\$ 125 000,00				
A1030	Dalle				\$ 60 000,00	\$ 39,79	2,22%		
		Dalle de béton du bâtiment	1,00	\$ 60 000,00	\$ 60 000,00	\$ 39,79	2,22%		
A10	CONSTRUCTION DU SOUS-SOL				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
B	SUPERSTRUCTURE ET ENVELOPPE				\$ 921 636,16	\$ 611,06	34,11%		
B10	SUPERSTRUCTURE				\$ 155 000,00	\$ 103,05	9,44%		
B1010	Structure et charpente				\$ 155 000,00	\$ 103,05	9,44%		
		Structure d'acier	coût	1,00 \$ 255 000,00	\$ 255 000,00	\$ 169,09	9,44%		
B20	ENVELOPPE EXTERIEURE				\$ 546 436,16	\$ 362,33	20,23%		
B2010	Murs extérieurs Structure - Revêtement				\$ 386 809,52	\$ 256,49	14,32%		
		Mur rideau	m ²	70,34 \$ 550,00	\$ 38 687,00	\$ 25,65	1,43%		
		M1	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Blocs de béton - Déclin	m ²	\$ 370,91	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		M2	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Montants Métallique - Déclin	m ²	102,50 \$ 227,69	\$ 23 338,08	\$ 15,48	0,86%		
		M3	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Blocs de béton - Accent Urbain	m ²	293,80 \$ 394,67	\$ 115 874,42	\$ 76,83	4,29%		
		M4	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Corrugé + Montants Métallique + Accent Urbain	m ²	352,86 \$ 295,89	\$ 104 403,73	\$ 69,23	3,86%		
		M5	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Montants Métallique + Corrugé	m ²	216,00 \$ 201,16	\$ 43 451,25	\$ 28,81	1,61%		
		M6	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Blocs de béton + Steni	m ²	0,00 \$ 564,58	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		M7	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Corrugé + Montants Métallique + Steni	m ²	0,00 \$ 477,01	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		M8	m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Montants Métallique + Steni	m ²	144,90 \$ 421,36	\$ 61 055,03	\$ 40,48	2,26%		
			m lin		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
B2020	Fenêtres extérieures (cadre et vitrage)				\$ 34 920,06	\$ 23,16	1,29%		
		F1	unité	4,00 \$ 1 548,18	\$ 6 192,72	\$ 4,11	0,23%		
		F2	unité	1,00 \$ 1 548,18	\$ 1 548,18	\$ 1,03	0,06%		
		F3	unité	2,00 \$ 4 408,01	\$ 8 816,03	\$ 5,85	0,33%		
		F4	unité	6,00 \$ 1 748,87	\$ 10 493,22	\$ 6,96	0,39%		
		F5	unité	3,00 \$ 2 823,31	\$ 7 869,92	\$ 5,22	0,29%		
B2030	Portes extérieures (quincalleries incluses)				\$ 68 125,00	\$ 45,17	2,52%		
		P1	Aluminium	unité	2,00 \$ 3 700,00	\$ 7 400,00	\$ 4,91	0,27%	
		P2	Acier Isolé	unité	5,00 \$ 745,00	\$ 3 725,00	\$ 2,47	0,14%	
		P5	Porte de Garage: Aluminium: G-1000	unité	0,00 \$ 6 000,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
		P6	Porte de Garage: Aluminium: G-4400 + G-5000	unité	6,00 \$ 9 500,00	\$ 57 000,00	\$ 37,80	2,11%	
B2040	Enseigne (par d'autre)				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%		
		Nouvelle	unité	1,00	\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
B2050	Autre				\$ 56 581,67	\$ 37,52	2,09%		
		Da1	Dalles sur sol	Isolé(Au pourtour du bâtiment)	m ²	67,70 \$ 28,34	\$ 1 918,34	\$ 1,27	0,07%
		Da2	Dalles sur sol	Isolé (Garage)	m ²	488,60 \$ 55,70	\$ 27 216,57	\$ 18,05	1,01%
		Da3	Dalles sur sol	Non-Isolé	m ²	341,60 \$ 1,21	\$ 413,66	\$ 0,27	#DIV/0!
		Fo1	Mur de fondation	Isolé(4' sous le sol fini)	m ²	162,75 \$ 93,73	\$ 14 316,75	\$ 9,49	0,53%
		Fo2	Mur de fondation	Non-Isolé	m ²	190,93 \$ 66,60	\$ 12 716,25	\$ 8,43	0,47%

B30 TOIT				\$ 120 100,00	\$ 79,64	4,46%	
B3010	Système de toiture			\$ 120 100,00	\$ 79,64	4,46%	
T1	Pente par structure	m2	748,60	\$ 140,00	\$ 104 804,00	\$ 69,49	3,88%
T2	Pente par isolant	m2	100,60	\$ 150,00	\$ 15 075,00	\$ 10,00	0,56%
	Isolant de pente add,	m2	44,20	\$ 5,00	\$ 221,00	\$ 0,15	0,01%
B3020	Parapets et solins (Inclus dans composition de toiture typique)			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
	Par.de contour (extérieurs)(N/A inclus au CMT)	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Joint de fractionnement (intérieurs)	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Parapets de jonction mur / toit	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
B3030	Nouvelles bases et ragréages (Inclus dans composition de toiture typique)			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
	Drain de toit	unité		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Évent	unité		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Nouvelles bases (ventilation, cheminée, etc)	lot		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

C AMENAGEMENT INTERIEUR (architecture)				\$ 257 530,08	\$ 170,76	9,43%	
C1010	Cloisons (sans peinture et céramique)			\$ 52 870,08	\$ 54,95	3,07%	
B1	Bloc 190mm	m2	30,00	\$ 202,98	\$ 6 089,48	\$ 4,04	0,23%
		m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
B1.1	Bloc 190mm	m2	67,60	\$ 240,81	\$ 16 278,43	\$ 10,79	0,60%
	Montant 152 + Gypse	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
B2	Bloc 240mm	m2	16,60	\$ 212,98	\$ 3 522,53	\$ 2,20	0,12%
		m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
B2.1	Bloc 240mm	m2	55,20	\$ 250,81	\$ 13 844,45	\$ 9,18	0,51%
	Montant 152 + Gypse	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
B3	Bloc 290mm	m2	3,70	\$ 119,30	\$ 441,39	\$ 0,29	0,02%
		m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
BX	Bloc 190mm	m2	30,40	\$ 365,00	\$ 11 096,00	\$ 7,36	0,41%
	Bloc 140mm	m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
C1	Montant 92mm + Gypse	m2	9,20	\$ 48,12	\$ 442,67	\$ 0,29	0,02%
		m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
C2	Montant 152mm + Gypse	m2	613,00	\$ 61,12	\$ 31 355,14	\$ 20,79	1,16%
		m.lin		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

C1020 Portes et cadres intérieurs		20,00		\$ 38 045,00	\$ 25,23	1,41%	
P2	Bois	unité	7,00	\$ 695,00	\$ 4 865,00	\$ 3,23	0,18%
P2	Acier Simple - ULC 60min	unité	3,00	\$ 770,00	\$ 2 310,00	\$ 1,53	0,08%
P3	Bois	unité	6,00	\$ 770,00	\$ 4 620,00	\$ 3,08	0,17%
P3	Acier	unité	0,00	\$ 695,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
P4	Acier double	unité	2,00	\$ 1 225,00	\$ 2 450,00	\$ 1,62	0,09%
	Fenêtre Intérieur	unité	2,00	\$ 11 900,00	\$ 23 800,00	\$ 15,78	0,88%
C1030	Quincaillerie Intérieure			\$ 35 000,00	\$ 23,21	1,30%	
	Ensemble #1	unité		\$ 2 495,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #2	unité		\$ 1 300,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #3	unité		\$ 2 035,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #4	unité		\$ 800,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #5	unité		\$ 800,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #6	unité		\$ 1 300,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #7	unité		\$ 415,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Ensemble #8	unité		\$ 1 110,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
C1040	Accessoires Intégrés			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	

C200 ESCALIERS				\$ 19 847,50	\$ 13,33	0,63%		
C2010	Construction d'escaliers			\$ 19 847,50	\$ 13,33	0,63%		
	Construction d'escaliers	Local 01: Pannde d'acier inversé	unité	47,00	\$ 220,00	\$ 10 340,00	\$ 6,86	0,38%
	Paler	Local 01: Pannde d'acier peint	m2	3,00	\$ 2 200,00	\$ 6 600,00	\$ 4,38	0,24%
C2020	Garde-corps et Main-courante			\$ 2 707,50	\$ 1,80	0,10%		
	Garde-corps escalier	Salle mécanique	m. lin	2,00	\$ 110,00	\$ 220,00	\$ 0,15	0,01%
	Main-courante au mur	Escalier	m. lin	19,90	\$ 125,00	\$ 2 487,50	\$ 1,65	0,09%
	Main-courante au plancher	Escalier	m. lin	19,60	\$ 165,00	\$ 3 217,50	\$ 2,13	0,12%

C30 FINITIONS INTERIEURES				\$ 11 867,50	\$ 9,43	0,03%		
C3010	Finitions de mur			\$ 11 867,50	\$ 9,43	0,03%		
	Peinture	Murs de gypse: 3 couches	m2	117,70	\$ 12,00	\$ 1 412,40	\$ 0,94	0,05%
	Peinture	Murs de béton: 3 couches	m2	776,10	\$ 12,00	\$ 9 301,20	\$ 6,17	0,34%
	Peinture	Cadres et portes intérieurs: 3 couches	unité	22,00	\$ 100,00	\$ 2 200,00	\$ 1,46	0,08%
	Peinture	Cadres et int. des portes extérieures: 3 couches	unité	6,00	\$ 100,00	\$ 600,00	\$ 0,40	0,02%
	Peinture	Regard-vitré: 3 couches	unité	2,00	\$ 10,00	\$ 20,00	\$ 0,01	0,00%
	Céramique murale	75 x 150mm	m2	134,70	\$ 75,00	\$ 10 102,50	\$ 6,70	0,37%

C3020 Finitions de plancher					\$ 32 365,00	\$ 21,46	1,20%
EB1	Enduit époxydique	m2	82,80	\$ 15,00	\$ 1 239,00	\$ 0,82	0,05%
EB2	Enduit époxydique avec agrégats antidérapant	m2	543,40	\$ 32,29	\$ 17 547,31	\$ 11,64	0,65%
EB3	Enduit époxydique	m2	0,00	\$ 21,53	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
CR 1	Céramique: 305 x 305mm	m2	282,70	\$ 15,00	\$ 4 240,50	\$ 2,81	0,16%
CR 2	Céramique: 25 x 25mm	m2	8,40	\$ 99,30	\$ 834,09	\$ 0,55	0,03%
PL 1	Plinthe de Caoutchouc: 100mm	m.lin	0,00	\$ 12,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
PL 2	Plinthe de céramique CR2	m.lin	243,00	\$ 35,00	\$ 8 505,00	\$ 5,64	0,31%

C3030 Finitions de plafond					\$ 25 965,80	\$ 17,22	0,98%
TA 1	Plafond suspendu avec tuile acoustique ord.	m2	258,2	\$ 50,00	\$ 12 910,00	\$ 8,56	0,48%
TA 2	Plafond suspendu avec tuile acoustique humi.	m2	31	\$ 55,00	\$ 1 705,00	\$ 1,13	0,06%
GP 1	Plafond de gypse + peinture 3 couches	m2	0	\$ 20,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
SA1	Structure d'acier de plafond peinte 3 couches	m2	585,70	\$ 15,00	\$ 8 785,50	\$ 5,83	0,33%
SG	Produits ignifuge applicable par projection	m2	87	\$ 45,00	\$ 2 565,00	\$ 1,70	0,09%

D SERVICES					\$ 860 344,00	\$ 570,61	31,65%
D10 SYSTÈMES TRANSPORTEURS					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
D1010	Ascenseurs et monte-charge				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

D1020 Escaliers mécaniques et trottoirs roulants					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
--	--	--	--	--	---------	---------	-------

D1090 Autres systèmes transporteurs					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
-------------------------------------	--	--	--	--	---------	---------	-------

D110 MÉCANIQUE (inclut plomberie, CVCA, pro. élec)					\$ 300 000,00	\$ 198,93	11,10%
D1010 ESTIMATION DES COÛTS DE MÉCANIQUE					\$ 300 000,00	\$ 198,93	11,10%
	Protection - incendie	coût	1,00	\$ 2 000,00	\$ 2 000,00	\$ 1,33	0,07%
	Plomberie	coût	1,00	\$ 153 750,00	\$ 153 750,00	\$ 101,95	5,69%
	CVAC	coût	1,00	\$ 119 250,00	\$ 119 250,00	\$ 79,07	4,41%
	Contôles	coût	1,00	\$ 25 000,00	\$ 25 000,00	\$ 16,58	0,93%

D120 PLOMBERIE (INCLUS)					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
-------------------------	--	--	--	--	---------	---------	-------

D130 CVCA (INCLUS)					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
--------------------	--	--	--	--	---------	---------	-------

D140 PROTECTION INCENDIE (INCLUS)					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
-----------------------------------	--	--	--	--	---------	---------	-------

D50 ELECTRICITE					\$ 348 544,00	\$ 371,69	20,75%
-----------------	--	--	--	--	---------------	-----------	--------

D5000 ESTIMATION DES COÛTS D'ÉLECTRICITÉ					\$ 348 544,00	\$ 371,69	20,75%
	Nouvelle Construction	coût	1,00	\$ 347 544,00	\$ 347 544,00	\$ 230,45	12,86%
	Groupe Électrogène (incluant inverseurs automatiques et câblage)	coût	1,00	\$ 213 000,00	\$ 213 000,00	\$ 141,24	7,88%

D5010 Service et distribution électrique					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Panneaux électriques				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Panneaux électriques				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Prises de courant				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Raccordement système mécanique				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Raccordement système ventilation				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Raccordement divers				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

D5020 Éclairage et distribution secondaire					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
--	--	--	--	--	---------	---------	-------

D5030 Communication et sécurité					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Systèmes de sécurité				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Sortie de communication				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Système de tray communication				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

D5090 Autres systèmes électriques					\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Alarme-incendie				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Réseau électrique d'urgence (sortie)				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Chauffage radiant pouponnière				\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

E		EQUIPEMENT ET AMEUBLEMENT		\$ 31 720,00	\$ 21,02	1,17%	
E100		EQUIPEMENT		\$ 18 000,00	\$ 10,00	0,50%	
E1010	Équipement commercial			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
		unité		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
		unité		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%	
E1020	Ameublement spécial			\$ 2 500,00	\$ 1,66	0,08%	
	Meuble dans la pièce atelier - acier	lot	1,00	\$ 2 500,00	\$ 2 500,00	\$ 1,66	0,08%
		lot		\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
E1030	Ameublement standard			\$ 13 790,00	\$ 8,14	0,51%	
	Cuisine						
	Armoires basses tiroir	m.lin	2,40	\$ 700,00	\$ 1 680,00	\$ 1,11	0,06%
	Armoires basses	m.lin	7,00	\$ 625,00	\$ 4 375,00	\$ 2,90	0,16%
	Armoires hautes	m.lin	2,50	\$ 500,00	\$ 1 250,00	\$ 0,83	0,05%
	Armoires hautes frigo et cuisinière	m.lin	0,00	\$ 450,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Armoires haute micro-onde	m.lin	0,00	\$ 700,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Armoires garde-manger	m.lin	2,00	\$ 1 850,00	\$ 3 700,00	\$ 2,45	0,14%
	W.C.						
	Tablette et tringle	m.lin	3,00	\$ 170,00	\$ 510,00	\$ 0,34	0,02%
	Vanité de toilette	m.lin	3,50	\$ 650,00	\$ 2 275,00	\$ 1,51	0,08%
E1080	Autre équipement			\$ 1 800,00	\$ 1,19	0,07%	
	Grille grates-pieds	unité	2,00	\$ 900,00	\$ 1 800,00	\$ 1,19	0,07%
	Mat de drapau	unité			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
E200		AMEUBLEMENT ET DÉCORATION		\$ 13 430,00	\$ 9,04	0,50%	
E2010	Ameublement et décorations fixes			\$ 13 430,00	\$ 9,04	0,50%	
	Cloisons de toilettes	unité	2,00	\$ 920,00	\$ 1 840,00	\$ 1,22	0,07%
	Cloisons de douches	unité	3,00	\$ 325,00	\$ 975,00	\$ 0,65	0,04%
	Séparateur d'urinoir	unité	1,00	\$ 650,00	\$ 650,00	\$ 0,43	0,02%
	Accessoires de douche	unité	3,00	\$ 405,00	\$ 1 215,00	\$ 0,81	0,04%
	Accessoires toilette handicapée	unité	1,00	\$ 1 950,00	\$ 1 950,00	\$ 1,29	0,07%
	Distributrice et poubelle encastré	unité	3,00	\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Miroir	m2	4,00	\$ 250,00	\$ 1 000,00	\$ 0,66	0,04%
	Store à enroulement	m2	0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
	Signalisation	lot	4,00	\$ 1 500,00	\$ 6 000,00	\$ 3,98	0,22%
E2020	Ameublement et décoration mobiles						
						NE FAIT PAS PARTIE DU BUDGET DE CONSTRUCTION	

F		CONSTRUCTION SPÉCIALE & DÉMOLITION (N.A.)		\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
F10	CONSTRUCTION SPÉCIALE			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%
F20	DÉMOLITION SELECTIVE			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

G		AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (Architecture paysagiste + Civil)		\$ 180 445,00	\$ 119,65	6,88%	
G10	ARCHITECTURE PAYSAGISTE			\$ 25 000,00	\$ 16,58	0,93%	
G1010	ARCHITECTURE PAYSAGISTE			\$ 25 000,00	\$ 16,58	0,93%	
		1,00	\$ 25 000,00	\$ 25 000,00	\$ 16,58	0,93%	
G20		CIVIL		\$ 155 445,00	\$ 103,07	5,78%	
G2010	Estimation drainage, pavage et aménagement			\$ 155 445,00	\$ 103,07 <td>5,78%</td>	5,78%	
1.0	Stationnement						
1.1	Déblais / Remblais jusqu'à l'infrastructure	forfaitaire	1,00	\$ 23 000,00	\$ 23 000,00	\$ 15,26	0,85%
1.2	Préparation et mise en forme de l'infrastructure de chaussée	m²	1445,00	\$ 3,50	\$ 5 057,50	\$ 3,35	0,19%
1.3	Sous-Fondation de chaussée MG-112, 450mm d'épaisseur	m²	1445,00	\$ 13,00	\$ 18 785,00	\$ 12,48	0,70%
1.4	Fondation de chaussée MG-20, 300mm d'épaisseur	m²	1445,00	\$ 10,00	\$ 14 450,00	\$ 9,58	0,53%
1.5	Géotextile type III pour chaussée	m²	1445,00	\$ 3,00	\$ 4 335,00	\$ 2,87	0,16%
1.6	Enrobé Bitumineux						
1.6a)	Couche de base	m²	1375,00	\$ 15,30	\$ 21 037,50	\$ 13,95	0,78%
1.6b)	Couche de roulement	m²	1375,00	\$ 10,20	\$ 14 025,00	\$ 9,30	0,52%
2.0	Béton						
2.1	Bordure de béton	m	98,00	\$ 50,00	\$ 4 900,00	\$ 3,25	0,18%
2.2	Trottoir (de béton)	m²	62,00	\$ 90,00	\$ 5 580,00	\$ 3,70	0,21%
3.0	Divers						
3.1	Ponceau 600mm dia	m	26,50	\$ 350,00	\$ 9 275,00	\$ 6,15	0,34%
3.2	Réservoir d'eau pompier	m²	1,00	\$ 35 000,00	\$ 35 000,00	\$ 23,21	1,30%
3.3	Système de traitement d'eau usée (Prix à venir)	m³			\$ 0,00	\$ 0,00	0,00%

TOTAL COÛT NET DES TRAVAUX DU BATIMENT			
Coût net des travaux du bâtiment		\$ 2 701 775,23	100,00%
2	CONDITIONS SPECIALES		
230	OMNIBUS	5,00%	\$ 135 088,76
220	FRAIS GÉNÉRAUX ET PROFITS	5,00%	\$ 608 268,20
	Frais généraux		
	Profits		
230	DEMOLITION ET RAGREGE AUTRES		
240	BATIMENT OCCUPÉ		
250	TRAVAIL PROGRES		
SOUS-TOTAL AVANT TAXES		\$ 3 242 130,28	
260	TAXES		\$ 605 508,09
26010	TPS	5,00%	\$ 162 106,51
26020	TVQ	9,975%	\$ 323 402,60
Coût total des travaux du bâtiment		\$ 3 727 639,29	

Ces montants sont pour les travaux en automne 2017. Veuillez noter que cette estimation n'est qu'une opinion du coût probable de la construction. Plusieurs facteurs hors de notre contrôle peuvent influencer celui-ci

Architecture préparé par: Les Architectes Carrier Savard Labelle et Associés
Mécanique et électricité préparé par: WSP
Structure et génie civil préparées par: WSP